

UNION DES COMORES
MISSION PERMANENTE AUPRES DES NATIONS UNIES
866 UN Plaza S 418 NYC NY 10017 Tel: 212 750 1637 Fax 212 750 1657 Email: comores@un.int

ALLOCUTION PRONONCEE PAR

Son Excellence Monsieur
AHMED ABDALLAH MOHAMED SAMBI,
Président de l'Union des Comores,

**A l'occasion de la 62^{EME} Session Ordinaire de
l'Assemblée Générale des Nations Unies**

New York, le 27 septembre 2007

- **Monsieur le Président,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Honorables délégués, Mesdames et Messieurs.**

A l'instar des éminentes personnalités qui m'ont précédé à cette tribune, j'éprouve un réel plaisir à vous adresser, Monsieur le Président, au nom de mon pays, l'Union des Comores et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de cette soixante deuxième session ordinaire de notre Assemblée.

Je me fais également l'agréable devoir d'adresser nos chaleureuses félicitations au Secrétaire Général de l'ONU, Son Excellence Monsieur Ban KI-MOON, pour l'efficacité avec laquelle il accomplit ses fonctions, dans ce monde en pleine mutation, qui nécessite plus d'engagement de notre Organisation.

J'adresse, enfin, nos sincères remerciements au Gouvernement américain et aux dirigeants de cette magnifique ville de New York, pour les bonnes dispositions prises pour notre accueil et notre séjour.

Monsieur le Président, Honorable assistance,

Les situations conflictuelles dont sont victimes des innocents au Moyen Orient, au Darfour, en Somalie et dans de nombreuses autres régions, embrasées par des foyers de tensions, interpellent notre conscience collective et appellent à une urgence dans la prise de mesures allant dans le sens de l'apaisement et de la résolution de ces problèmes.

Mon Gouvernement souscrit à toute démarche entreprise par la Communauté internationale, notamment l'Union Africaine et les Nations Unies, dans la recherche de solutions à ces problèmes, qui font l'objet de préoccupations mondiales.

Monsieur le Président,

Le monde s'interroge et a des raisons de se montrer préoccupé: la crainte et l'incertitude sont devenues les choses les mieux partagées et par les pays développés, et par ceux en développement.

Paradoxalement, la science et la technologie n'ont jamais été aussi performantes et le monde n'a jamais été aussi riche, ni affiché autant de profits.

Aujourd'hui, les pays du Sud sont davantage accablés par le poids de la dette, les guerres civiles, l'insécurité, la misère, la précarité et les maladies endémiques. La sécurité et l'harmonie de ce monde exigent, alors, plus de solidarité et plus d'humanisme.

Ainsi, la Communauté internationale devrait mettre l'accent sur l'aide au développement pour aider les petits pays à relever les défis environnementaux, notamment les effets du changement climatique, la dégradation de l'écosystème et la désertification.

Une telle solidarité doit également être apportée à la lutte contre les autres fléaux qui affectent nos pays et plus particulièrement le VIH/SIDA, le paludisme et toutes les autres maladies qui déciment nos peuples et compromettent notre développement.

En outre, un autre fléau affecte le monde. Il s'agit du terrorisme, qui ne connaît ni frontière, ni race, ni religion, dans sa grande lâcheté et dans son aveuglement.

Nous devons tout mettre en œuvre pour qu'il ne puisse plus s'épanouir sur la pauvreté, et prospérer sur les maillons les plus faibles de la chaîne mondiale.

Il faudra, également, faire en sorte que le fanatisme et l'intolérance ne puissent plus dicter leur loi au monde et détruire l'humanité.

En effet, en renforçant la tolérance, le respect du droit à la différence et de la dignité de chaque peuple, nous éviterons les dérives possibles, d'atteinte aux droits de l'Homme et l'amalgame entre le terrorisme et certaines religions ou certaines régions.

C'est ainsi que nous réussirons à garantir la paix, la stabilité, la sécurité et le développement durables, car il serait illusoire de parler de ces idéaux, dans un monde de misère, où le développement économique et le bien-être de tout un chacun, ne sont pas acquis.

Par ailleurs, à mi-chemin de l'échéance de 2015 relative aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, bien que des progrès notables ont été accomplis, la pleine réalisation de ces objectifs dépendra, en grande partie de la solidarité internationale et du respect des différents engagements pris par les pays les plus riches.

Monsieur le Président,

La réforme de notre Organisation s'impose plus que jamais, pour qu'elle soit la plus représentative, en reflétant davantage son universalité.

Ainsi, l'Afrique et toutes autres régions du monde doivent y être bien représentées, afin de mieux consacrer le principe de l'égalité des Etats, au sein de ce grand concert des nations.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de saisir cette occasion exceptionnelle pour vous donner un aperçu de la situation dans mon pays, l'Union des Comores.

Dès mon accession à la Magistrature Suprême, je me suis attelé, avec mon Gouvernement, à concrétiser les engagements pris auprès du peuple comorien et de la Communauté Internationale, liés au respect des droits humains, à l'état de droit, à la bonne gouvernance, à travers notamment la restauration d'une justice qui soit un modèle, la lutte contre la corruption, la lutte contre l'habitat insalubre et la promotion de la femme.

Dans ce vaste chantier, très ambitieux, certes, je compte beaucoup sur le peuple comorien lui-même, pour créer au plan national, les conditions de réussite de cette mission que je me suis assignée.

Je reste confiant également, que la solidarité internationale continuera à s'accroître, pour soutenir un petit pays comme le nôtre, à faire face aux multiples problèmes qu'il rencontre au quotidien.

Je me fais d'ailleurs le devoir d'exprimer, du haut de cette tribune, notre gratitude à tous les pays et Organisations qui nous soutiennent dans cette entreprise, de bâtir une nation comorienne paisible et prospère.

Mais, je me dois de souligner qu'il fut un temps, pas si lointain, que le continent africain et d'autres régions du monde étaient secoués par des incessants coups d'état. Ce mode illégal, antidémocratique et souvent violent d'accès au pouvoir avait plongé les pays affectés dans l'instabilité.

Il semble que cette période soit aujourd'hui dépassée avec l'avènement de la démocratie et du multipartisme. La grande majorité des forces politiques semble admettre que l'alternance démocratique par la voie de la libre et transparente consultation des populations, est la seule acceptable pour accéder au pouvoir.

Cependant, un autre mode d'action politique violente continue à affecter les pays en voie de développement et semble prendre une importance particulière. Il s'agit des rébellions armées qui affectent de nombreux pays dont les Comores, mon pays. Les rébellions armées sont une source de déstabilisation et un obstacle aux efforts de développement.

Les rébellions sont souvent au centre des enjeux politiques et géopolitiques qui les soutiennent, au détriment des intérêts supérieurs des pays. Elles bénéficient du soutien déclaré ou occulte de forces internes et externes qui les instrumentalisent.

Mon pays n'échappe pas à ce phénomène. En effet, l'ancien chef de l'exécutif de l'île d'Anjouan refuse l'organisation d'élections libres et démocratiques à la fin de son mandat.

Il conduit une rébellion armée qui s'est attaquée à la Présidence de l'Union, à la représentation du Gouvernement de l'Union dans l'île et au détachement de l'Armée Nationale de Développement.

Cette rébellion compromet les espoirs de développement du pays en provoquant l'ajournement du traitement de la dette des Comores vis-à-vis des institutions internationales et ralentit la reprise des investissements en provenance de l'étranger.

C'est pourquoi je manifeste ici, notre grande préoccupation, suite à cette crise politique que nous traversons.

Ainsi, je lance un appel solennel et pressant à toute la Communauté Internationale, pour aider à asseoir en Union des Comores, une stabilité durable, en réglant le problème de rébellion qui persiste dans l'île autonome d'Anjouan.

En effet, toutes les bonnes dispositions dont le Gouvernement de l'Union a fait preuve jusqu'ici se heurtent à l'intransigeance des rebelles anjouanais, qui refusent de se conformer aux résolutions des instances de l'Union Africaine et aux recommandations de la Communauté Internationale, relatives à l'organisation d'élections libres et démocratiques à Anjouan, comme ce fut le cas dans les deux autres îles, et au respect de la légalité constitutionnelle, notamment l'exercice, à Anjouan, des pouvoirs régaliens.

Je voudrais remercier, du fond du cœur, tous nos partenaires bi et multilatéraux pour leur accompagnement constant à la recherche d'une solution rapide et définitive à cette crise que nous traversons.

A tous ces partenaires, je n'ai pas cessé de montrer notre bonne foi de régler la crise anjouanaise par la voie pacifique, l'important étant de sauver l'unité nationale et préserver le peuple comorien de tout ce qui serait, de nature à nuire aux efforts de développement.

Je saisis l'occasion pour remercier également les autorités de la Banque Africaine de Développement, et tous ceux qui ont contribué à la prise de bonnes dispositions visant à éponger une partie de la dette comorienne auprès de cette Institution, afin de faciliter notre décollage économique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vous comprendrez tous, qu'il ne saurait être question, pour le Gouvernement comorien, de cautionner la moindre action, qui irait dans le sens de consacrer la balkanisation du pays.

Le peuple comorien a, en effet, en mémoire, la malheureuse expérience vécue, de l'île sœur de Mayotte.

Même s'il s'agit pour le premier cas d'un problème comoro-comorien et pour le deuxième, d'un litige nous opposant à la France, pays ami et premier partenaire des Comores, ces deux situations, consacrant la désunion de notre pays, ne sauraient nous laisser indifférents.

Plus de trente ans se sont écoulés depuis que les Comores indépendantes ont été admises à l'ONU, dans leurs frontières authentiques, c'est à dire composées des quatre îles de la Ngazidja, Mwali, Ndzouani et Maoré.

Plus de trente ans, au cours desquelles toutes les Organisations qui ont reconnu notre indépendance n'ont cessé de soutenir la juste revendication comorienne de sa souveraineté sur l'île de Mayotte, défendue par les Gouvernements successifs de Moroni.

Un principe que le comorien ne saurait transgresser, même si l'approche a varié d'un régime à un autre. Aujourd'hui, mon Gouvernement souhaite aborder dans la sérénité, cette question avec la partie française, en privilégiant le dialogue et la concertation.

Car, il nous faut rapidement trouver ensemble, une réponse au problème des drames humains causés par les naufrages répétés des embarcations de fortune, transportant presque chaque semaine, des dizaines de personnes se rendant à Mayotte, auprès de leurs familles.

Il nous faut également régler ensemble et rapidement, les traitements inhumains infligés aux comoriens des autres îles résidant à Mayotte et faciliter la libre circulation des biens et des personnes, entre toutes les îles de l'archipel.

Il nous faut, enfin, trouver ensemble, un *modus vivendi* qui tienne compte, surtout des réalités sociales, culturelles, linguistiques, économiques, religieuses et historiques qui façonnent la vie de tous les Comoriens que nous sommes.

A cet effet, je me réjouis de constater la convergence de vues avec Son Excellence Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République française, qui, lors de son allocution devant cette auguste Assemblée a déclaré, je cite :

« je veux dire au nom de la France, qu'il n'y aura pas de paix dans le monde sans le respect de diversité, sans le respect des identités nationales, sans le respect des religions et des croyances, sans le respect des cultures. L'attachement à sa foi, à sa son identité, à sa langue, à sa culture, à une façon de vivre, de penser, de croire, c'est naturel, c'est légitime, c'est profondément humain ». Fin de citation.

J'exhorte, de ce fait, les Nations Unies, à se saisir de ce dossier en œuvrant dans le sens d'un meilleur rapprochement des deux parties, en vue d'aboutir à une résolution rapide de ce problème.

Je suis persuadé que nous pourrons ensemble, avec les autorités françaises, trouver les voies et moyens de progresser dans la recherche d'une solution définitive, juste et respectueuse du droit, à ce problème.

Dans cette quête permanente de paix et de liberté, j'ai une pensée toute particulière pour ceux qui, partout dans le monde, luttent et revendiquent leurs droits à l'unité et à l'intégrité territoriale.

C'est ainsi que je voudrais, du haut de cette tribune, renouveler à notre pays ami, la République Populaire de Chine notre attachement à la politique d'une seule Chine, seule et indivisible.

A notre pays frère, le Royaume du Maroc, je voudrais renouveler notre soutien à sa lutte légitime, en vue de recouvrer son intégrité territoriale.

Pour terminer, je souhaite que la paix règne dans notre monde, que la bonté et la bonne foi gagnent nos cœurs pour que les peuples du monde entier vivent heureux et plus solidaires que jamais.

Vive la Coopération internationale,

Je vous remercie.